



UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI  
(UAC)

\*\*\*\*\*

**MASTER INTEGRATION REGIONALE ET DEVELOPPEMENT  
(MIRD)**

\*\*\*\*\*

**FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES  
(FLASH)**

\*\*\*\*\*

**OPTION : DEVELOPPEMENT LOCAL**

\*\*\*\*\*

**MEMOIRE DE MASTER II**

**FADeC ET DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA  
COMMUNE DE KLOUEKANME**

Réalisé par :

**Placide Téobaldo ETOU**

Sous la direction de :

**Dr Expédit W. VISSIN Maître de Conférences/FASHS/UAC**

**Composition du jury :**

**Président du jury :** Dr Expédit W. VISSIN Maître de Conférences/FASHS/UAC

**Membres du jury :** Dr VISSOH Sylvain Maître-Assistant/DGAT/FASHS/UAC

**Examineur :** GNELE José Conférences/CAMES

**Mention :** Très bien

*Soutenu, le 04/04/2017*

## Sommaire

Dédicace .....	3
Remerciements .....	4
Sigles et acronymes .....	5
Résumé / Abstract .....	6
Introduction .....	7
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE .....	9
1.1 Cadre théorique .....	9
1.2 Approche méthodologique .....	15
CHAPITRE II : PRESENTATION DU MILIEU D’ETUDE .....	21
2.1 Situation géographique de la Commune de Klouékanmè .....	21
2.2 Cadre physique et humain .....	23
CHAPITRE III : REALISATIONS FINANCEES PAR LE FADEC .....	30
3.1 Système de gestion du FADEC dans la Commune de Klouékanmè .....	30
3.2 FADEC accordés à la Commune de Klouékanmè entre 2008 et 2016.....	34
3.3 Problèmes et approches de solution pour une gestion efficace du FADEC .	43
Conclusion.....	51
Bibliographie .....	53
Liste des figures.....	55
Liste des tableaux .....	55
Annexe.....	56
Table de matières.....	59

## Dédicace

A :

- mon feu père Albert ETOU ;
- ma mère Facamè DANTODJI pour toute son affection.

## **Remerciements**

J'exprime ma profonde gratitude aux Docteurs Expédit W. VISSIN et Sylvain A. VISSOH respectivement Maître Conférences et Maître-Assistant au Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT). Ils n'ont ménagé aucun effort pour diriger ce mémoire.

Mes reconnaissances vont à l'endroit de tout le personnel de la Mairie de Klouékanmè en particulier le C/ST Jeannot AZIGUI, SGA Melckior Serpos NINI, C/SAG Chantal AHOUANSSOU, S/PRMP Narcisse AKPLA, C/SPDL pour leurs participations actives dans la collecte des données indispensable à ce travail.

C'est le moment de remercier tous les enseignants du Master Intégration Régionale et Développement (MIRD), Option Développement local qui pendant deux semestres m'ont donné les connaissances. Recevez mes remerciements pour tant de sacrifices consentis pour ma formation.

Mes remerciements vont à l'endroit de mes parents pour m'avoir scolarisé, qu'ils reçoivent à travers ce travail l'expression de tout ce qu'ils ont semé.

A mon épouse Elisabeth YOUTO, à mes enfants Rosny, Beaujeu, Lebonheur merci pour le soutien et la patience,

Aux amis : Drs Gomido Xavier KOOKE, Mr Michel KIKI, Mr Bienvenu KOWE, Mr Roosevelt EDAH GUIZO, Drs Emile ATIYE, Drs Luc DOUGNON, pour leur soutien.

A mes frères Daniel, Brice, Chiveda, Yves pour l'amour fraternel.

A tous les autres collègues du Master II promotion 2015-2016, je leur souhaite du courage.

## **Sigles et acronymes**

ABE	: Agence Béninoise pour l'Environnement
ADV	: Association de Développement Villageoise
CA	: Chef d'Arrondissement
CCMP	Commission Communale de Passation de Marchés Publics
CONAFIL	: Commission Nationale des Finances Locales
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
FADeC	: Fonds d'Appui au Développement des Communes
FONAC	: Front des Organisations Nationales de lutte Contre la corruption
IGN	: Institut Géographique National
HIMO	: Haute Intensité de Main d'Œuvre
INSAE	: Institution Nationale de statistique et d'Analyse Economique
MDGLAAT	: Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire
PA	: Premier Adjoint au Maire
PAD	: Plan Annuel de Développement
PDC	: Plan de Développement Communal
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PRMP	: Personne Responsable des Marchés Publics
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RP	: Receveur-Percepteur
SAF	: Service des Affaires Financiers
SAG	: Service des Affaires Générales
SCPM	: Service Chargé de Passation de Marché
SCRP	: Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SDLCDIC	: Service du Développement Local, de la Coopération Décentralisée et des Initiatives Communautaires
SERHAUSA	: Société d'Etude Régionale d'Habitat et d'Aménagement Urbain
SICAD	: Service de l'Information, de la Communication, des Archives et de la Documentation
SOBEBRA	: Société Béninoise de Brasserie
ST	: Service Technique

## **Résumé**

Dans le cadre de la présente recherche, il est question d'évaluer l'apport du FADeC au développement local dans la Commune de Klouékanmè. Pour atteindre cet objectif, il a été procédé à la recherche documentaire, aux enquêtes de terrain, au traitement des données et l'analyse des résultats. Le modèle SWOT a été utilisé pour analyser les résultats obtenus. Au terme des investigations, il ressort que le FADeC contribue au développement local de la Commune de Klouékanmè : de 2008 à 2016 le FADeC a contribué en moyenne à 23 % au budget de la commune. Malgré les efforts affichés pour une gestion saine du FADeC, quelques problèmes subsistent. Il urge que l'Etat et les acteurs impliqués dans la gestion du FADeC mettent en place des mécanismes efficaces dans la passation des marchés, le suivi et le contrôle des chantiers en vue de mettre à la disposition des populations de Klouékanmè des ouvrages de qualité et durables pour la satisfaction des besoins des générations présentes et futures.

**Mots clés:** Klouékanmè, développement local, FADeC

## **Abstract**

The management of the FADeC meets some problems that hinder the attack of the objectives assigned to this bottom. In the setting of the present research, he/it is question to contribute to the assessment of the contribution of the FADeC to the local development in the Township of Klouékanmè. To reach this objective, he/it has been conducted the documentary research, to the investigations of land and then, to the treatment of the data and the analysis of the results. The SWOT model has been used to analyze the gotten results. To the term of the investigatings, he/it comes out again that the FADeC contributes to the local development of the Township of Klouékanmè: of 2008 to 2016 the FADeC contributed to 23% on average to the budget of the township. In spite of the efforts displayed for a management healthy of the FADeC, some problems subsist. Him urge that the state and the authorities implied in the management of the FADeC put efficient mechanisms in place in the transfer of the markets, the follow-up and the control of the yards in order to put at the disposal of the populations of Klouékanmè of the quality works and lasting for the satisfaction of the needs of the present and future generations.

**Key Words:** Klouékanmè, local development, FADeC

## **Introduction**

La question du développement constitue une préoccupation majeure de tous les Etats du monde. Il est le processus par lequel les politiques économiques, fiscales, commerciales, énergétiques, agricoles et industrielles sont toutes conçues en vue d'instaurer un développement qui soit économique, social et écologique (PNUD, 1999 ; Abdoulaye, 2014). Pendant plusieurs décennies, les pays africains ont été soumis à un système de gestion dirigiste n'ayant pas suffisamment pris en compte les besoins essentiels des populations à la base (PNUD, 2000 ; Zannou, 2014). Ce modèle de gestion n'a pas permis à ces pays de se développer. C'est dans cette directive que pendant la décennie 1990-2000, les Etats africains ont accordé une place importante à la décentralisation dans les réformes institutionnelles auxquelles ils ont été, pour la plupart contraints (Weinsou, 2002). La République du Bénin à l'instar des autres pays en voie de développement de la sous-région ouest-africaine, avait expérimenté plusieurs modèles de développement axés sur la concentration du pouvoir central avant d'opter pour la démocratie, la bonne gouvernance et la décentralisation en 1990. La décentralisation est en effet un système d'administration qui permet à une collectivité humaine de s'administrer elle-même sous le contrôle de l'Etat qui la dote de la personnalité juridique, d'autonomie et de ressources propres (Aliber, 1998 ; Ahouissou, 2011). Ce processus est devenu une réalité avec l'installation des premiers conseils communaux en 2003 dont la vision est le développement durable dont l'objectif n'est plus d'accumuler des richesses mais de satisfaire les besoins présents tout en garantissant un mieux-être pour les générations actuelles et futures à la fois (Assogba, 2004, Abdoulaye, 2014). Dans ce processus les communes ayant des potentialités économiques internes (mines, usines, industries, marchés, gares routières ...) pourraient renforcer les caisses locales par la perception des taxes et impôts (Laleyè, 2003 ; Aborode, 2013). Mais, les recettes mal perçues n'arrivent toujours pas à régler les nombreux problèmes qui se posent dans les différents domaines. Ainsi, le problème majeur

qui se pose aux Etats qui ont opté pour la décentralisation, notamment le Bénin, est sans doute celui du financement du développement des collectivités locales. C'est pour résoudre ces difficultés de mobilisation des ressources au niveau des collectivités locales et rendre ces dernières plus autonome que l'Etat a pris le 19 Mai 2008 le décret N° 2008-276 portant création du FADeC qui est chargé de financer les Communes (CONAFIL, 2008). C'est pour apprécier la contribution du FADeC au développement de la Commune de Klouékanmè que la présente étude a été initiée. Elle est structurée en trois chapitres :

- le premier chapitre présente le cadre théorique et l'approche méthodologique ;
- le deuxième chapitre est consacré au milieu d'étude ;
- le troisième chapitre traite des réalisations financées par le FADeC.

## **CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE**

Ce chapitre présente la problématique, la revue de littérature, la clarification des concepts, et expose l'approche méthodologique adoptée pour mener à bien cette étude.

### **1.1 Cadre théorique**

#### **1.1.1 Problématique**

La République du Bénin, à l'instar des autres pays en voie de développement de la sous-région Ouest-africaine, a été expérimenté plusieurs modèles de développement axés sur la déconcentration du pouvoir central (Houédanou, 2012). Les nombreux plans de développement économique, social et régional élaborés depuis les indépendances, malgré une volonté politique manifeste pour amorcer un développement, ont donné en général, des résultats mitigés (MDGLAAT, 2008).

Ainsi, le Bénin s'est résolument engagée, depuis les années 90, dans une dynamique de changement social, générateur de bien-être (SCRIP, 2011). Ce qui a engendré le choix du régime démocratique, à l'issue de l'historique Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990 pour favoriser l'émergence de l'État de droit (SCRIP, 2011). Ainsi, depuis janvier 1993, le Bénin s'est mis dans le processus du développement durable des collectivités locales, à travers l'organisation des Etats généraux de l'administration territoriale (Maman, 2015). Ce processus a connu son aboutissement à travers l'organisation en 2002, des toutes premières élections locales de l'ère démocratique. L'instauration d'un système de représentation proche des populations est censée favoriser à la fois le développement local et la démocratisation (Sebahara, 2000).

Désormais, le Bénin est à l'ère de la décentralisation, un mode d'organisation administrative selon lequel l'État transfère des pouvoirs de décision à des

organes démocratiquement élus. La question d'une plus grande participation des populations à la gestion des affaires les concernant à travers la décentralisation et la gouvernance locale a vu le jour suite au constat d'échec d'une longue période de gestion des affaires publiques par l'Etat central avec son lot de réalisation de biens et de services sans réelle contribution des populations concernées (Weinsou, 2002). Avec l'avènement de la décentralisation et la gouvernance locale, les populations ont été responsabilisées grâce à l'autonomie de gestion socio-économique et incitées à prendre des initiatives et à les mettre en œuvre (Dagbégnon, 2007).

Dans cette optique, elles élaborent et adoptent leur plan de développement communal et veillent à son exécution en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer les meilleures conditions de vie à l'ensemble de la population conformément aux dispositions de l'article 84 de la loi n°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin (Bassabi, 2012).

Le rôle de l'Etat est d'assurer le développement équilibré et durable de l'ensemble du territoire national. Dans le but d'assurer pleinement le transfert des ressources financières aux communes et de remédier aux difficultés rencontrées par ces dernières dans la mobilisation de leurs ressources propres, l'État central, conformément aux articles 56, 57 et 58 de la loi n° 98-007 du 15 janvier 1999 portant régime financier des communes en République du Bénin a créé par décret n° 2008-276 du 19 mai 2008 le Fonds d'Appui au Développement des communes (CONAFIL, 2008).

La création du Fonds d'Appui au Développement Communal est un acquis majeur (PPDC, 2010). A l'instar des autres communes du Bénin, la Commune de Klouékanmè bénéficie du FADeC. Le rapport d'audit a révélé des insuffisances qui suscitent quelques interrogations.

- Quelles sont les différentes réalisations financées par le FADeC dans la Commune de Klouékanmè?

- Quelles sont les contraintes qui entravent la gestion du FADeC ?
- Quelles stratégies la mairie adopte pour améliorer le FADeC dans le développement de la Commune de Klouékanmè ?

Il nous paraît utile de mener de façon objective et scientifique une recherche pour répondre à ces questions. C'est dans cette optique que le sujet « *FADeC et développement local dans la Commune de Klouékanmè* » a été choisi.

### **1.1.2 Hypothèse**

Cette recherche est sous-tendue par les hypothèses ci-après :

- ✓ il existe une parfaite connaissance des réalisations du FADeC dans la commune de Klouékanmè ;
- ✓ le FADeC constitue le principal outil de financement du développement local dans la Commune de Klouékanmè,
- ✓ les difficultés de gestion des ressources du FADeC sont d'ordre politique.

### **1.1.3 Objectifs**

Il s'agit de l'objectif général et des objectifs spécifiques.

#### **1.1.3.1 Objectif général**

L'objectif général de cette recherche est de contribuer à l'évaluation de l'apport du FADeC au développement local dans la Commune de Klouékanmè.

#### **1.1.3.2 Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, il s'agit :

- d'identifier les différentes réalisations financées par FADeC dans la Commune de Klouékanmè de la deuxième mandature ;
- analyser les impacts de la gestion du FADeC sur le développement de la commune de Klouékanmè ;
- faire des propositions en vue d'améliorer la contribution du FADeC au développement de la Commune de Klouékanmè.

#### **1.1.4 Revue de littérature**

En raison de l'importance du FADeC dans le développement des collectivités locales, il est nécessaire de passer en revue les études antérieures qui ont abordé d'une manière ou d'une autre le sujet. Divers ouvrages ont été consultés à cet effet.

Dans le document SCRP, la mauvaise gouvernance est due à l'absence de la participation et de la transparence, le manque de responsabilité dans les prises de décisions, l'inefficacité et le manque d'équité sont les problèmes majeurs au développement. Les populations aspirent à une gestion participative du pouvoir où la société civile joue un rôle de moteur de développement, à la bonne gouvernance qui assure une meilleure répartition des ressources, une meilleure gestion des solidarités et la prise en charge des minorités. Pour Mercoiret (1994), le développement local est un processus qui prend naissance à travers les initiatives des habitants des terroirs organisés pour opérer des choix responsables, pour créer une dynamique d'amélioration des conditions locales de vie, et pour défendre leurs intérêts face au pouvoir public.

Pour Ogouwalé (2002), les stratégies de financement local vont de la mobilisation des populations bénéficiaires à travers des séances de sensibilisation et de l'utilisation rationnelle des recettes générées par la commune en passant par le montage de projets de développement cohérents et pertinents. A cela s'ajoutent les cotisations, les souscriptions méthodiquement levées et les mécanismes élaborés pour amener les populations à fournir des matériaux de construction (bois de teck, gravillons, eau, sable fin, etc.).

Selon Gérard *et al.*, (2007), les pays d'Afrique subsaharienne se caractérisent par un faible développement humain et le manque cruel des ressources financières disponibles pour le financement réel de leurs projets locaux. Pour l'auteur, la plupart de ces pays ont du mal à mobiliser les ressources ; ce qui fait qu'ils ne parviennent pas à développer de manière efficiente une offre de biens publics qui contribueraient à une réduction rapide de la pauvreté. C'est ainsi,

qu'au Bénin la nécessité de la réforme de l'administration territoriale a été l'une des résolutions de l'historique de la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation de février 1990. Selon ce même auteur les différentes réformes vont contribuer à réduire la pauvreté par la promotion du développement économique local, et améliorer le cadre de vie des populations en offrant de meilleurs services de base.

Selon Yarou (2013), le Bénin a bien fait de trouver ce mécanisme qu'est le FADEC qui est un bon instrument pour financer les projets des collectivités locales et permettre aux communes de satisfaire les besoins de la population. Il fait ressortir que malgré l'existence de procédure pour qu'il y est une bonne gestion des fonds, les acteurs impliqués ne respectent pas les règles ; ce qui amène à des déviations.

Pour Vissoh (2012), le développement intégral du Bénin ne peut partir que de la base pour atteindre le sommet ; l'Etat béninois transfère de ressources en collaboration avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) en vue de permettre aux collectivités territoriales décentralisées d'impulser réellement le développement depuis la base. Il ajoute que malgré la multiplication des appuis financiers à l'endroit des communes, la promotion de l'économie locale est négligée et les conditions de vie des populations sont précaires grâce à la faible valorisation des potentialités économiques locales, à l'absence d'une harmonisation entre les axes stratégiques nationaux de développement et l'utilisation faite des ressources financières transférées et l'absence de mesures incitatives à l'investissement privé dans les communes.

Pour Chabi (2011), il existe deux types de financement des initiatives de développement dans la commune de Kouandé: un financement local provenant de la mairie et des communautés à la base et un financement extérieur émanant de l'Etat, des PTF nationaux et internationaux. La participation communautaire s'exprime en termes de souscriptions ou d'apport de matériaux de construction comme le sable, les gravillons, les madriers, l'eau, etc. Cette contribution varie

selon la nature du projet et dépasse rarement 10 %. Au terme de ses travaux cet auteur a révélé que l'insuffisance de moyens financiers, la mauvaise gestion des ressources et les querelles politiques constituent des freins au développement local.

Pour l'essentiel, les différents ouvrages ont abordé de façon générale la question des stratégies de financement des initiatives de développement et de gestion du FADeC dans les localités du Bénin. Mais la contribution du FADeC dans le développement de la Commune de Klouékanmè n'a fait l'objet d'une étude. C'est la raison d'être de cette étude.

### **1.1.5 Clarification de quelques concepts**

**Développement :** selon le dictionnaire le petit Larousse c'est l'ensemble des différents stades par lesquels passe un organisme, un être vivant pour atteindre sa maturité ; sa croissance. Le développement est l'ensemble des transformations des structures économiques, sociales, institutionnelles et démographiques qui accompagnent la croissance, la rendent durable et, en général, améliorent les conditions de vie de la population.

**Développement local :** Pour Mercoiret (1994), le développement local est un processus qui prend naissance à travers les initiatives des habitants des terroirs organisés pour opérer des choix raisonnables, pour créer une dynamique d'amélioration des conditions de vie, et pour défendre leurs intérêts face au pouvoir public. Selon Adjaho (2002), le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies.

Dans le cadre de cette étude, le développement local est le résultat de l'ensemble des actions engagées par une localité avec le concours des acteurs internes et externes afin d'assurer à ses habitants la satisfaction permanente des besoins fondamentaux.

## **1.2 Approche méthodologique**

L'approche méthodologique est fondée sur la nature des données collectées, leur traitement et l'analyse des résultats obtenus.

### **1.2.1 Nature des données collectées**

Trois types de données ont été utilisés dans la réalisation de cette étude. Il s'agit de :

- données relatives à la population de la commune de Klouékanmè effectuées par l'INSAE en 2013 ;
- données qualitatives et quantitatives provenant des investigations auprès des populations cibles, des autorités locales et des agents de développement communautaire. Ces données concernent les formes de participation de chaque acteur au développement local et les stratégies de gestion des ressources de la commune en générale et celle du FADeC en particulière ;
- données relatives au financement des différentes réalisations dans la Commune de Klouékanmè.

### **1.2.2 Collecte des données**

Elle prend en compte la recherche documentaire et les travaux de terrain.

#### **1.2.2.1 Recherches documentaires**

Les recherches documentaires ont été réalisées dans les institutions publiques et privées et ont permis de mieux cerner le sujet. Le tableau I présente les différents centres de documentation visités, la nature des documents et le type d'informations recueillies.

**Tableau I : Centres de documentation visités et nature des informations recueillies**

<b>Structure /Centre de Documentation</b>	<b>Nature des documents</b>	<b>Type d'informations recueillies</b>
Centre de documentation de la FLASH	Mémoires, thèses	Informations relatives à la méthodologie
Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique	Données sur la population du secteur	Information sur les statistiques démographiques du secteur
Agence Béninoise pour l'Environnement	Livres, rapports d'étude et articles	Informations générales sur le développement local
Association Nationale des Communes du Bénin	Rapports, plans de Développement communal	Information liées à la mise en œuvre du PDC et du FADeC
Mairie de Klouékanmè	Rapports, PDC, PAD	Information liées à la mise en œuvre du PDC et à la gestion du FADeC
Centre de documentation CONAFIL	Rapports	Information liées à la mise en œuvre et la gestion du FADeC
Internet	Documents, articles, forums et rapports des séminaires	Informations sur FADeC et le développement local

**Source :** Résultats d'enquête, janvier 2016

Les informations recueillies dans les centres de documentation ont permis d'avoir des connaissances générales et à caractères méthodologiques sur le sujet de recherche. Cette première phase de la recherche a ouvert la voie à la descente sur le terrain.

### **1.2.2.2 Enquêtes de terrain**

Les enquêtes de terrain sont faites en deux étapes : pré-enquêtes et enquêtes proprement dites.

### ✓ **Pré-enquête**

Elle a permis une meilleure connaissance du secteur d'étude car elle a conduit à la prise de contact avec quelques acteurs intervenant dans la gestion du FADeC. Ces contacts ont permis de corriger, reformuler ou réajuster quelques questions pour faciliter l'enquête proprement dite.

### ✓ **Enquête proprement dite**

L'enquête proprement dite a consisté à administrer des questions aux différents acteurs tels que le maire et ses adjoints, les conseillers communaux, les agents de CONAFIL, le RP, les agents de la préfecture, les ADV, le personnel de la mairie et la population intervenant dans la gestion du FADeC. Elle s'est faite grâce aux outils d'enquête.

### ❖ **Echantillonnage**

Il a pris en compte les différents acteurs intervenant dans la gestion du FADeC dans la commune notamment les Conseillers communaux, le personnel de la Mairie SG, SAF, ST, Affaires domaniales, SAG, SPDL, les entrepreneurs, les Directeurs des écoles maternelles et primaires, les ménages bénéficiaires des réalisations du FADeC.

La technique du choix raisonné a été utilisée pour l'identification des personnes interrogées. Ces personnes ont été choisies suivant les critères ci-après :

- Etre impliqué dans la gestion des investissements de la commune ;
- être un chef de village ou quartier de ville ;
- avoir participé ou assisté aux réalisations des projets FADeC dans la commune ;
- avoir bénéficié des investissements de FADeC.

En effet, pour comprendre les réalités de la gestion du FADeC, il faut y avoir vécu ou participé à la gestion des investissements dans la Commune pendant la première et/ou la deuxième mandature.

La taille de l'échantillon est déterminée de façon raisonnée et est composée de personnes autorités communales, du personnel de la mairie, des directeurs d'école, du RP, des entrepreneurs, la population. Le tableau suivant présente la répartition de l'échantillon.

**Tableau II : Répartition de l'échantillon**

<b>Catégorie de personne</b>	<b>Population totale</b>	<b>Population enquêtée</b>
Directeurs d'école	16	10
Agents des centres de santé	03	02
Prestataires	25	04
ADV	72	27
<b>TOTAL</b>		43

**Source :** Travaux de terrain, octobre 2016

En plus de ces 43 personnes d'autres catégories de personnes ont été pris en compte. Il s'agit du personnel de la mairie, des autorités communales et du receveur-percepteur. Le tableau III renseigne sur le détail de ces enquêtés.

**Tableau III : Complément de l'échantillon**

<b>Catégorie de personne</b>	<b>Personnes enquêtées</b>	<b>Effectifs</b>
Personnel de la Mairie	SG	01
	C/SAF	01
	C/ST,	01
	C/SPDL	01
	C/SAG	01
	C/Affaires domaniales,	01
	C/Communication	01
	SCPM	01
Autorité communale	Maire	01
	PA	01
	CA	04
	Conseillers	05
	Conseillers de village ou de ville	21
Receveur-percepteur		01
<b>Total</b>		41

**Source :** Enquête de terrain, octobre 2016

Au total, 84 personnes ont été interrogées dont 32 autorités communales, 08chefs service, 10 Directeurs d'école, 02 agents de la santé, 04 Prestataires, le Receveur-percepteur et 27 membres d'ADV de la commune pour des raisons de compréhension des activités exécutées au niveau local.

### **1.2.2.3 Outils et matériels de collecte des données**

Les outils et matériels utilisés sont : des guides d'entretien, des questionnaires, des grilles d'observations, un GPS pour la prise des coordonnées géographiques et un appareil photo numérique pour la prise de vues instantanées.

Dans le souci de recueillir le maximum d'informations tout en s'adaptant au contexte et aux réalités du secteur de l'étude, les techniques suivantes ont été utilisées. Il s'agit de :

- la visite systématique des sites d'implantation des infrastructures sociocommunitaires financées par le FADeC ;
- des entretiens réalisés avec les acteurs à l'aide d'un guide d'entretien. Ils ont permis d'avoir des informations complémentaires sur les stratégies de gestion du FADeC ;
- les observations directes ont permis de mieux appréhender les faits tangibles sur le terrain, de constater les réalisations visibles. Elles ont permis également d'apprécier la gestion du FADeC.

Les informations obtenues ont été dépouillées manuellement et traitées.

## **1.2.3 Traitement des données et analyse des résultats**

### **1.2.3.1 Traitement des données**

L'inventaire des informations qualitatives a été effectué en vue de les quantifier. Il est orienté par la catégorisation de ces informations selon les objectifs à atteindre. Le traitement des données a été manuel et informatique. Les résultats issus de ce travail ont servi à la réalisation des tableaux dans le logiciel Word, des graphiques grâce au logiciel Excel et des cartes à l'aide du logiciel Map Info. L'analyse a mis en évidence les effets de la gestion du FADeC sur les

populations. Les traitements cartographique et statistique ont permis de rendre plus expressives les idées exprimées à travers les textes.

### **1.2.3.2 Modèle d'analyse**

Les données recueillies sur le terrain et traitées sont analysées. L'évaluation des stratégies de gestion a été faite en suivant une méthode qui met en relation les réalisations concrétisées et la perception qu'ont les populations bénéficiaires des initiatives de développement. Ensuite, les différentes stratégies de gestion du FADeC sont évaluées au regard des tendances actuelles et des données récoltées sur le terrain. Tout ceci a été analysé à l'aide du modèle d'analyse SWOT. Le modèle SWOT (Strengths-Weaknesses-Opportunities-Threats) ou « Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces ». Ce modèle a permis de comprendre les forces du FADeC, les faiblesses des structures de gestion du FADeC, les opportunités de ces fonds et de déterminer les menaces que le FADeC présente pour le développement local dans la Commune de Klouékanmè.

## **CHAPITRE II : MILIEU D'ETUDE**

Ce chapitre traite de la commune dans sa situation géographique et de ses caractéristiques physiques et humaines.

### **2.1 Situation géographique de la Commune de Klouékanmè**

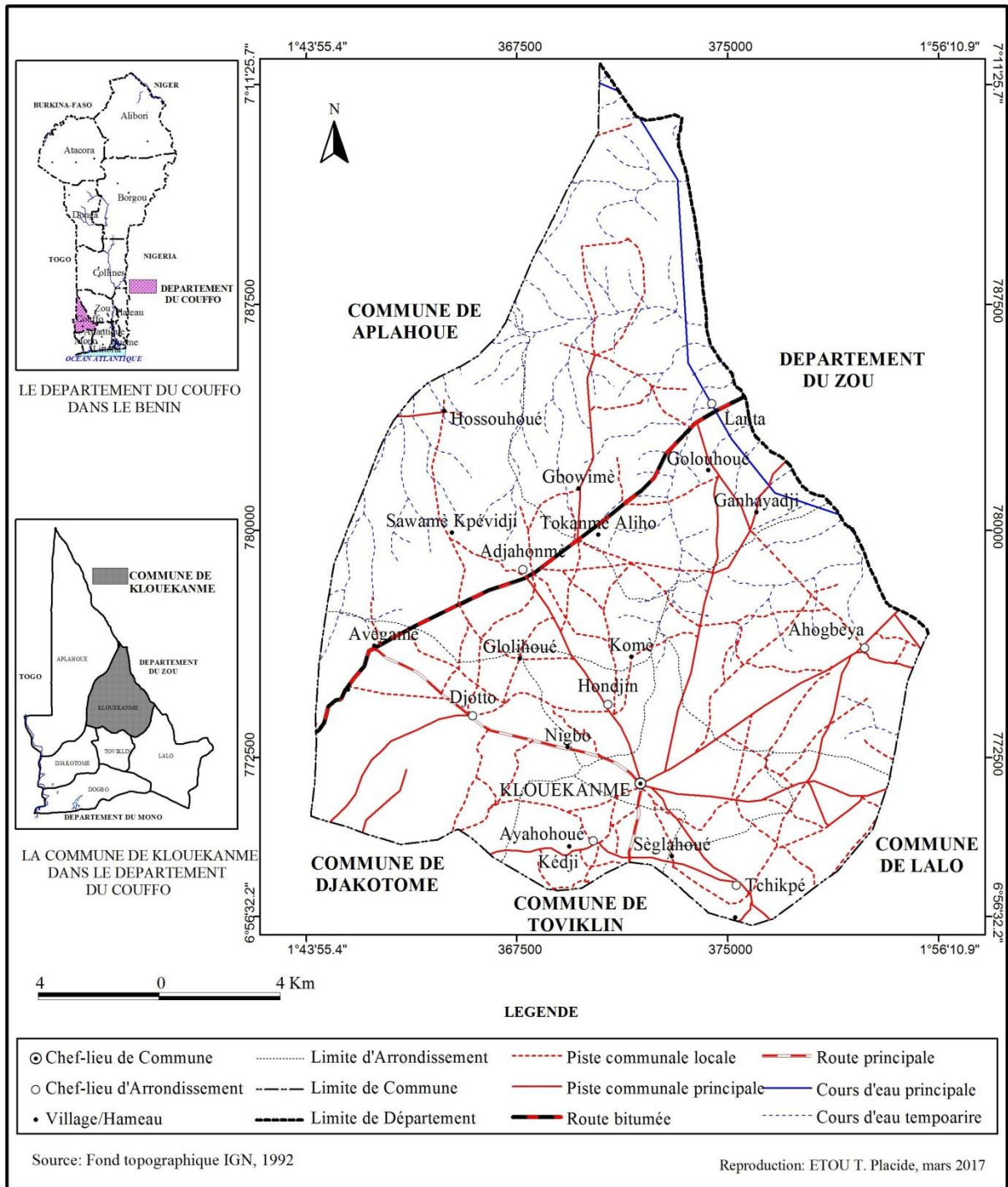
La Commune de Klouékanmè est située entre les parallèles 6°56'32'' et 7°11'26'' de latitude nord et 1°43'55'' et 1°56'11'' de longitude est (figure 1).

Elle est localisée au nord-est du département du Couffo.

Elle est limitée :

- ✓ au nord par la Commune d'Agbangnizoun et d'Aplahoué ;
- ✓ à l'est par le fleuve Couffo, frontière naturelle qui la sépare de la Commune d'Agbangnizoun ;
- ✓ au sud par les Communes de Djakotomè, de Toviklin et de Lalo ;
- ✓ à l'ouest par la Commune d'Aplahoué.

Avec une superficie de 394 km<sup>2</sup> (INSAE, 2002), la Commune de Klouékanmè couvre 16,39 % de la superficie du département du Couffo et 0,35 % de la superficie du territoire national.



**Figure 1: Situation géographique du secteur d'étude**

La commune est divisée en huit arrondissements et compte soixante un villages et quartiers de ville.

## **2.2 Cadre physique et humain**

Cette partie de la recherche aborde les réalités physiques et humaines du secteur d'étude.

### **2.2.1 Cadre physique**

Le cadre physique dans le présent travail regroupe les éléments tels que le relief, le climat, l'hydrographie, le sol et la végétation.

#### **2.2.1.1 Relief**

Dans la Commune de Klouékanmè, on rencontre deux types de relief. Il s'agit d'un plateau qui occupe les parties centrale et méridionale et une dépression dans la partie septentrionale de la commune. Aussi faut-il souligner l'existence de deux collines dans la dépression d'orientation Sud-Ouest et Nord-Est qui confère à l'ensemble morphologique un paysage pittoresque (PDC, 2012). Ce relief ne constitue pas une contrainte à la réalisation des infrastructures en particulier celles financées par FADeC.

#### **2.2.1.2 Climat et hydrographie.**

A l'instar de tout le département du Couffo, la Commune de Klouékanmè jouit d'un climat de type subéquatorial humide et chaud, avec deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches. La pluviométrie annuelle varie entre 900 et 1200 mm. Le réseau hydrographique est constitué du fleuve Couffo et de ses affluents (le réseau dense ne couvre que le nord de la commune : Sawa, Lanhoun, Lanta, Adjahonmè etc.). Il y a également les rivières Tovi, Zochi et Togan dans Lanta, plus précisément dans les villages Tokanmè- Aliho et Tokanmè- Kpodji dont les sources méritent d'être valorisées (PDC, 2012). Le climat et l'hydrographie favorisent le développement de plusieurs activités conduisant à l'installation des hommes. Le FADeC pourrait être utilisé à l'aménagement de la vallée du Couffo et des régions riveraines en vue de la production des cultures maraîchères.

### 2. 2.1.3 Sol et végétation

#### ✓ Sol

On rencontre trois types de sols :

- les sols ferrugineux tropicaux sur les granites du précambrien et les grès du crétacé dans la partie Nord de la Commune (Lanta, Kpévidji et Gbowimè) ;
- les sols ferralitiques sur sédiment meuble argilo-sableux du continental et sur les grès du crétacé dans la partie sud de la Commune (Ahogbéya, Hondjin, Akouègbadja, Tchikpé, Komè). Ces sols s'adaptent bien aux cultures de la tomate.
- les sols constitués de minéraux bruts d'origine lithique sur roche affleurant. On note aussi la présence des sols hydromorphes (PDC, 2012).

Dans l'ensemble, tous les sols sont favorables aux diverses les variétés de cultures vivrières, industrielles et maraîchères. Ils s'adaptent également aux plantations d'essences forestières et fruitières. Ces sols ne constituent pas une contrainte à la réalisation des ouvrages FADeC.

#### ✓ Végétation

Au nord de la commune, une végétation de savane arborée couvre le socle précambrien. Les formations végétales au nord sont totalement dégradées, remplacées par la palmeraie puis par les plantations fruitières. La dégradation des formations végétales dans la commune est le fait de la pression démographique et de l'exploitation des sols par les hommes. Les quelques rares essences végétales naturelles qu'on rencontre aujourd'hui sont : le Baobab (*Adansonia digitata*), le Néré (*Parkia bioglobosa*). Les essences comme Iroko (*Melicia excelsa*), *Azalia africana*, *Pteurocarpus erinaceus* ont quasiment disparu. Les essences forestières plantées sont *Eucalyptus camaldulensis*, le Teck (*Tectona grandis*), *Acacia auriculiformis* et *Khaya senegalensis*. Aussi faut-il signaler les formations spontanées de Neem (*Azadirachta indica*) sont

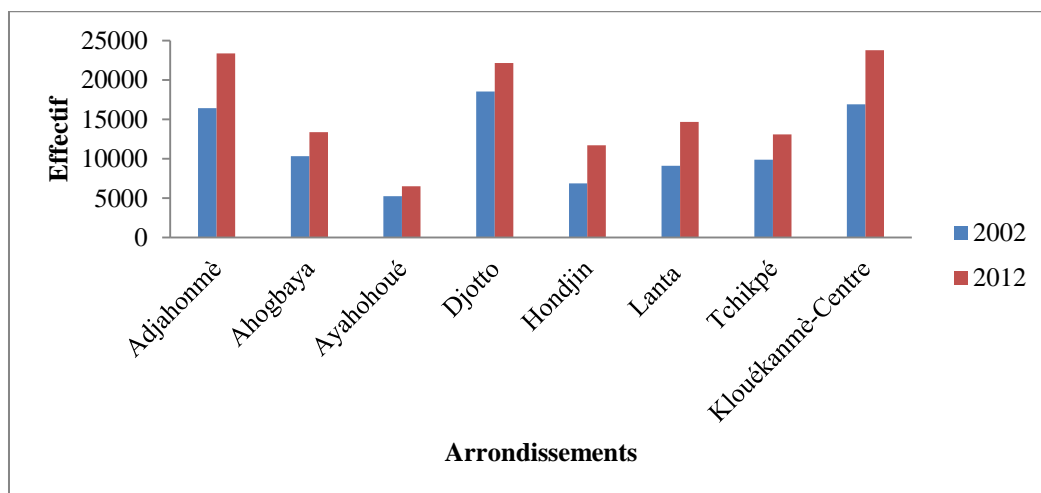
précieusement protégées par tout producteur agricole (PDC, 2012). Avec cette végétation, la population de la Commune de Klouékanmè dispose du bois pour la réalisation des équipements (table-bancs) et d'ouvrages (toiture) dans le cadre des réalisations du FADeC.

## 2.2.2 Cadre humain

Le cadre humain traite des aspects démographique et économique du milieu d'étude.

### 2.2.2.1 Données démographiques

Les résultats du RGPH4 de 2013 place la commune en troisième position après Aplahoué et Djakotomey avec une population de 128 597 habitants dont 59541 hommes et 69056 femmes. La densité moyenne est de 326 habitants/km<sup>2</sup>. Dans la commune, la population féminine dépasse nettement la population masculine. Par ailleurs, le potentiel humain dont dispose la commune de Klouékanmè est un atout économique important pour le développement de la commune de Klouékanmè et constitue une main d'œuvre importante dans la réalisation des projets de construction qui s'appuient sur FADeC. Cette population se résume dans la figure ci-dessous.



**Figure 2 : Evolution démographique entre 2002 et 2012**

Source : INSAE 2013, (RGPH 3 et 4)

La figure 2 présente l'évolution démographique de la commune de Klouékanmè de 2002 à 2012. De l'analyse de cette figure, le constat est que la population a augmenté dans tous les arrondissements de la commune mais dans les arrondissements d'Adjahonmè, Lanta, Hondjin et Klouékanmè-Centre, l'évolution est grande.

#### **2.2.2.2 Economie locale**

##### **❖ Agriculture, élevage et pêche**

###### **○ Agriculture**

L'agriculture de la Commune de Klouékanmè est une agriculture de subsistance. C'est une agriculture encore pluviale malgré le potentiel hydrographique de la commune, une agriculture tributaire des aléas climatiques. Le système de culture le plus fréquent est une association du palmier jusqu'à l'âge de sept ans aux cultures annuelles. Les palmiers sont abattus pour la fabrication de la boisson locale appelée "*sodabi*". Les principales cultures saisonnières sont : le maïs, la tomate, le manioc, le niébé, l'arachide, le coton, le piment et le gombo. Les cultures pérennes de rente sont le palmier à huile et les fruitiers (les agrumes, le manguier, le pommier...). Le coton, la tomate et les agrumes constituent les principales sources de revenus des producteurs. Les recettes contribuent à près de 80 % à l'économie locale (PDC, 2012).

###### **○ Elevage**

L'élevage pratiqué dans la commune est sédentaire et du type traditionnel. Il est mené en même temps que l'agriculture. Souvent, les produits d'élevage sont vendus lorsque le paysan doit faire face à certaines dépenses. L'élevage dans la commune peut se subdiviser en 4 grands groupes : les volailles, les petits ruminants, les bovins et l'élevage du porc (PDC, 2012).

###### **○ Pêche**

La pêche est une activité très peu pratiquée dans la commune. Elle se fait le long des cours d'eau par les riverains après le retrait des eaux quand les poissons sont

piégés dans les boues. Mais, certains comme la ferme du Mont Sinai pratiquent la pisciculture dans les étangs (PDC, 2012).

Le développement de ces activités nécessite plusieurs infrastructures dont celles du FADeC. La mise en place de projet adéquat contribuerait au développement de ces activités en vue du rayonnement économique et social de la Commune de Klouékanmè.

#### ❖ **Activités minières**

Les gisements de marbre de Lanta, les carrières de sable et de gravier de Lanta, les carrières de sable d'Ahogbèya constituent pour le moment les seules ressources du sous – sol de la Commune. Ces carrières de sable, de gravier et de marbre sont exploitées dans des conditions médiocres. L'extraction actuelle non contrôlée pourrait conduire certainement à une catastrophe environnementale. Il n'existe pas de données chiffrées sur l'exploitation des carrières. Le sable et le gravier extraits sont consommés localement dans la Commune ou acheminés vers les villes voisines: Abomey et Bohicon. De nouvelles modalités d'exploitation et de gestion des carrières de sable et de gravier doivent être envisagées afin d'éviter à la commune la perte de recettes (PDC, 2012).

#### ❖ **Commerce**

Le commerce constitue le secteur le plus varié tant au niveau des activités qu'au niveau des acteurs. Tous les arrondissements de la commune disposent d'un marché de nuit ou de jour, sauf l'arrondissement d'Ayahohoué. Des marchés se créent de façon saisonnière dès l'apparition de certains produits notamment la tomate et le gombo. D'autres s'animent tous les jours jusqu'à la fin de la récolte. Les activités commerciales concernent les produits manufacturiers, les produits agricoles et les produits d'élevage. Les femmes, pendant la période de commercialisation des produits agricoles sont très actives dans l'entremise, autrement dit, elles interviennent activement dans les opérations d'achat de vente et de courtage servant d'intermédiaire entre l'acheteur et le vendeur contre

rémunération. Le commerce des produits d'élevage est plus pratiqué à l'approche des fêtes et lors des cérémonies. Quant aux produits manufacturiers, ils sont plus fréquents au centre de la commune. Il s'agit des produits tels que les pièces détachées (auto, moto, moulin), les appareils électroménagers, les produits de la SOBEBRA pour ne citer que ceux-là. Ce commerce qui se développe aussi dans la commune, occupe le deuxième rang dans l'économie locale (PDC, 2012). La construction des routes, des boutiques et des hangars sur les réalisations FADeC faciliteraient la tâche aux usagers des marchés de la commune de Klouékanmè.

### ❖ **Transport**

Le transport est assuré par des véhicules automobiles. Une gare routière est aménagée à Klouékanmè (chef-lieu de la commune). Les Taxi-motos assurent aussi le transport des personnes et des biens. Cette gare est gérée par un comité au sein duquel sont représentés les syndicats des transporteurs. La Commune a la charge de la réalisation, de l'entretien et de la gestion des gares routières et des parkings à caractère local. A cet effet, il sera envisagé de nouvelles modalités de gestion de ces infrastructures. Des véhicules et des motos privés assurent également le transport des hommes et des biens. Le réseau routier assurant le transport comprend :

- la portion de la route nationale inter-Etat N°4 Azové-Abomey (bitumée),
- les routes en terre intercommunales Klouékanmè-Lalo ; Klouékanmè-Toviklin (en cours de bitumage), Klouékanmè-Azové
- et les routes Klouékanmè -Adjahonmé, Klouékanmè-Centre-Avéganmè, Klouékanmè-Lanta, Klouékanmè-Ahogbèya, Klouékanmè-Akouègbadja,
- les pistes rurales qui relient les villages aux chef-lieux d'arrondissement, à l'exception de la voie bitumée et quelques-unes en cours de bitumage, les autres routes en terre sont difficilement praticables en saisons pluvieuses (PDC, 2012). Ces différentes pistes favorisent l'interconnexion contribuant ainsi au développement de la commune. C'est la raison de

l'aménagement et de la réhabilitation de certaines pistes réalisés avec FADeC.

## **CHAPITRE III : REALISATIONS FINANCEES PAR LE FADeC**

Le présent chapitre retrace le mode de gestion du FADeC dans la Commune de Klouékanmè et les contraintes liées à sa gestion. Il propose enfin des solutions idoines pour une gestion efficace du FADeC en vue de contribuer au développement local durable.

### **3.1 Système de gestion du FADEC dans la Commune de Klouékanmè**

Ce système prend en compte les acteurs impliqués dans la gestion du FADeC et les modes de gestion.

#### **3.1.1 Acteurs impliqués dans la gestion et le contrôle de gestion du FADeC**

La gestion du FADeC requiert l'implication de plusieurs acteurs notamment l'Etat central ; les Partenaires Techniques et Financiers ; le Receveur-Percepteur ; la mairie et les ADV.

##### **3.1.1.1 Etat central et les Partenaires Techniques et Financiers**

Ces deux acteurs occupent une place importante dans le FADeC. Ils sont chargés du financement de celui-ci. Le financement interne est du ressort de l'Etat et le financement externe relève des PTF. Ces PTF en dehors des fonds qu'ils mettent à la disposition des communes, apprécient l'utilisation qui en est faite. L'Etat en plus du financement s'occupe du contrôle et du suivi de la mise en œuvre du FADeC à travers les commissions de contrôle et d'audit.

Le FADeC, placé sous la tutelle du MDGLAAT est administré par la Commission Nationale des Finances Locales (CONAFIL). En effet, la CONAFIL est un organe paritaire Etat-Communes dont les attributions sont définies par le décret n°2008-274 du 19 mai 2008 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la CONAFIL. Elle est chargée de : définir les orientations ainsi que les perspectives de développement du FADeC ; déterminer les modalités de mobilisation des ressources ; examiner et adopter les modalités

d'octroi, le mécanisme et les critères de calcul des montants des dotations du FADeC aux Communes etc.

### **3.1.1.2 Receveur-percepteur et la mairie**

#### **✓ Receveur-Percepteur**

Le RP est le comptable de la commune, il est agent assermenté de l'Etat au niveau de la commune et le représente. Il est chargé d'informer les autorités communales de la disponibilité des fonds, du paiement des dépenses, de la centralisation des pièces justificatives et fait partie de la commission de passation des marchés communaux issus du FADeC. Quant à la mairie, elle gère les ressources et le maire en est l'organe exécutif. Les programmes sont exécutés en se basant sur le Plan de Développement Communal et le Plan Annuel de Développement. Le suivi des travaux, la réception provisoire et définitive sont du ressort de la mairie faits par le CST, le CSAF, le SG, le CSDLCDIC, SPRMP.

#### **✓ Services de la commune impliqués dans la gestion du FADeC**

Dans le souci de parvenir à un développement local durable et équilibré, le FADeC a été institué et plusieurs acteurs participent à la gestion de ce fond. La Commune de Klouékanmè est dirigée par deux organes à savoir l'organe délibérant et l'organe exécutif. Le conseil communal constitue l'organe délibérant de la commune. Il est l'instance de prise de décisions des activités entrant dans le cadre de l'exercice des compétences de la commune que l'organe exécutif a l'obligation d'exécuter dès lors que celles-ci sont approuvées par le Préfet de département, autorité de tutelle des communes. Le Maire est l'organe exécutif de la commune. Il coordonne les activités du conseil dans la commune ; détermine le mode d'exécution des travaux communaux. Il est l'ordonnateur du budget de la commune en général et du FADeC en particulier.

Pour la gestion du FADeC, la mairie dispose de plusieurs services dans l'accomplissement des différentes tâches. A ce niveau, le secrétariat général

conçoit des programmes et des projets communaux de développement ; suit l'exécution et fait l'évaluation des activités. Il faut aussi noter que le service des affaires financières prépare l'engagement, la liquidation et l'ordonnement des dépenses, la participation à la préparation des actes relatifs aux marchés publics, le contrôle des pièces justificatives et des mentions obligatoires au verso des factures en collaboration avec le RP. Il tient les registres relatifs aux recettes et aux dépenses du FADeC en particulier et ceux de la Commune en général et rédige les procès-verbaux relatifs à la réception, aux constatations, de mutation comptable et d'avis d'expédition. Le SDLCDIC élabore des projets et des dossiers d'appels d'offres ; participe à la préparation des marchés, au suivi de l'exécution des travaux et aux séances de réception desdits travaux inscrits dans les documents de planification tels que le PDC et le PAD. Pour le service technique, il faut signaler que c'est ce service qui prépare les dossiers relatifs à la passation des marchés de bâtiments, de pistes et autres et à la consultation des entreprises. Ce service est également chargé de contrôler et de suivre les chantiers de bâtiments et des travaux publics et participe à la réception de ces travaux. Enfin, il suit les indicateurs de performance relatifs au délai de passation et d'exécution des marchés, au respect des coûts. Enfin, il convient de noter que la recette-perception participe à la gestion du FADeC à travers la tenue du registre FADeC de la commune et participe également à la réception des travaux et aux décaissements des fonds.

### **3.1.2 Contrôle de la gestion du FADeC**

#### **✓ Contrôle au niveau de l'Etat central**

Depuis la mise en place du FADeC en 2008 le ministère en charge de la décentralisation a toujours audité annuellement l'utilisation de ces fonds par le biais de la CONAFIL. L'Etat qui a mis une somme importante pour faire des réalisations, mandate des auditeurs pour vérifier l'usage de ces fonds. Ainsi, dans la gestion du FADeC, il faut noter trois audits à savoir l'audit technique,

l'audit financier et l'audit de passation de marchés. L'audit technique permet de contrôler la qualité des infrastructures en exécution ou réalisées. Cet audit est fait par des techniciens venus de la CONAFIL. L'audit de passation de marché quant à lui se fait pour vérifier si la procédure de passation de marchés est respectée. Enfin, l'audit financier permet de voir s'il y a une orthodoxie dans les décaissements et les dépenses effectués. Il ressort de ces audits qu'il y a une faible consommation des crédits, le retard dans l'exécution des projets, le détournement des ressources de leur objectif, l'irrégularité dans les procès-verbaux établis par la cellule de contrôle des marchés publics, l'absence d'approbation par la tutelle pour certains marchés avant leur mise en exécution et le non-respect du délais moyen d'approbation par la tutelle.

#### ✓ **Contrôle du FADeC par l'assemblée nationale**

Compte tenu de la mauvaise gestion constatée dans l'utilisation du FADeC dans les communes, le parlement a dû se résoudre à mettre en place une commission d'information et d'enquête pour s'enquérir de la gestion du FADeC. C'est ainsi qu'à partir de l'année 2008, à l'instar des autres communes du Bénin, celle de Klouékanmè reçoit des inspecteurs qui viennent contrôler la gestion du FADeC chaque année.

#### ✓ **Contrôle de la gestion par les autorités préfectorales**

La préfecture en tant qu'autorité de tutelle des communes, procède à un suivi de la gestion du FADeC. Elle appuie les mairies dans la gestion de ce fond à travers des conseils, des formations et des contrôles. De même au niveau préfectoral, il y a un technicien qui fait des contrôles inopinés dans les communes pour contrôler la gestion du FADeC ou des contrôles à la demande de celle-ci.

#### ✓ **Contrôle de la gestion au niveau communal**

Le conseil communal composé de tous les conseillers à savoir les conseillers simples, les CA, le maire et ses adjoints est l'organe qui contrôle du FADeC au niveau de la commune de Klouékanmè. A cet effet, des rencontres périodiques se font par les conseillers qui débattent de la gestion du FADeC à travers des

questions adressées au maire et à son équipe sur les passations des marchés, les taux d'exécution et les qualités des ouvrages réalisés. Le comité de passation des marchés contribue énormément à la gestion du FADeC en procédant à une vérification minutieuse et à un choix judicieux des meilleurs dossiers d'offre de constructions d'ouvrage ou d'achat de matériels et d'équipement. Le chef du service technique de la mairie de Klouékanmè participe aussi au contrôle de la gestion du FADeC à travers le suivi et le contrôle de la qualité des ouvrages. Il formule au besoin des recommandations à ceux qui exécutent des ouvrages dans la commune dans le cadre du FADeC.

Au niveau local, le contrôle de la gestion du FADeC se fait par les ADV qui contrôlent la qualité des ouvrages implantés dans leur localité.

### **3.2 FADeC accordés à la Commune de Klouékanmè entre 2008 et 2016**

Le FADeC est un mécanisme national de financement des Communes et a pour objet de mobiliser des ressources destinées au développement de l'offre des communes et des structures intercommunales; concourir à la correction des déséquilibres entre les communes par un système de péréquation ; transférer des ressources additionnelles nécessaires aux Communes pour exercer leurs compétences; financer des actions de renforcement institutionnel des communes ; harmoniser les procédures de financement des Communes. Ces ressources proviennent de l'Etat et des PTF. C'est avant tout un instrument utilisé par l'Etat pour répondre aux besoins de financement des communes. C'est un instrument qui doit permettre de connaître les besoins de financement des communes; donner aux autorités compétentes les éléments objectifs de décision ; prendre des décisions dans un cadre de concertation Administration/Elus puis canaliser et transférer des ressources aux communes par un mécanisme unique et simple.

Le FADeC est constitué de deux lignes budgétaires distinctes et non fongibles que sont :

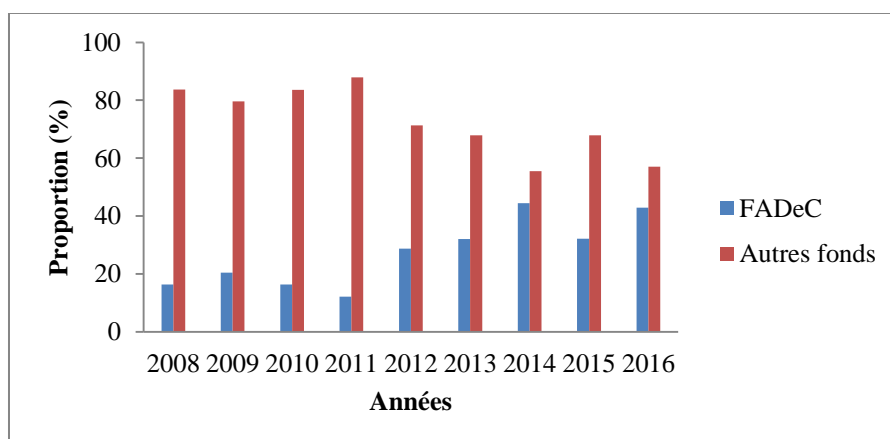
- ✓ une ligne destinée aux dotations de fonctionnement qui s'élève d'environ 218440000 f CFA durant la période de 2008 à 2016 pour assurer un équilibre des budgets de fonctionnement ;
- ✓ une ligne destinée à l'investissement communal de 2208671114f CFA couvrant la période de 2008 à 2016.

La ligne destinée à l'investissement communal est composée de deux types de dotations à savoir :

- les dotations non-affectées composées de trois éléments ; une dotation de structure, une dotation de péréquation et une dotation de performance ; ce type de dotation permet aux communes de mettre en œuvre leur Plan de Développement Communal;
- les dotations affectées sectoriellement permettent à l'Etat de financer de manière spécifique, en lien avec ses politiques sectorielles, des investissements de compétences communales de certains secteurs tout en respectant la maîtrise d'ouvrage communale.

Depuis la mise en place du FADeC pour accompagner le développement des communes, celle de Klouékanmè a toujours bénéficié de ces fonds.

Cette figure résume les fonds alloués à la Commune de Klouékanmè de 2008 à 2016.



**Figure 3 :** Proportion du FADeC dans le budget

**Source :** Mairie, août 2016

La figure 3 présente la proportion du FADeC dans le budget de la Commune de Klouékanmè de 2008 à 2016. De l'analyse de cette figure, il ressort que le FADeC contribue selon les activités ou les priorités à des proportions variées. En effet, le poids du FADeC dans le budget de l'année 2014 a été important soit une contribution de 44,45 % par contre le faible taux de contribution du FADeC au budget est identifié en 2011 soit 12,11 %.

### **3.2.1 Réalisation du FADEC dans la Commune de Klouékanmè**

Les réalisations sont diverses et variées, il s'agit notamment des infrastructures socio-communautaires, achat de matériels et équipements socio-communautaires, financement des infrastructures dans le domaine de l'éducation, financement des infrastructures de transport, financement des infrastructures de santé, d'hydraulique et d'hygiène.

#### **3.2.1.1 Réalisation d'infrastructures sociocommunautaires**

Les FADeC mis à la disposition de la Commune de Klouékanmè sont utilisés pour la réalisation des projets communautaires inscrits dans le PDC et dans le PAD. Compte tenu des besoins de la population plusieurs infrastructures sociocommunautaires ont été réalisées.

#### **3.2.1.2 Achat de matériels et équipements sociocommunautaires**

Dans le but d'assurer le fonctionnement régulier des services publics au sein de la commune de Klouékanmè, les autorités de la mairie utilisent une partie du FADeC pour l'achat de matériels et équipement qu'elles mettent à la disposition de ces services. Ainsi, la mairie a acquis sur FADeC de mobiliers scolaires aux établissements primaires publics au profit des EPP de Dayéhoué, de Houagnonhoué, d'Ahogbèya centre et de Lanta/B. De même, elle a construit et équipé 04 bureaux d'arrondissement, des 03 administratifs et autres matériels informatiques tels 08 ordinateurs avec onduleurs, les imprimantes au profit des bureaux de la mairie.

### **3.2.1.3 Réalisation des infrastructures dans le domaine de l'éducation**

Le secteur de l'éducation constitue une priorité dans tous les programmes de développement. C'est fort de cela que la mairie dans le souci de permettre aux acteurs de l'éducation de disposer d'un cadre adéquat de travail qu'elle finance la réalisation des infrastructures scolaires. Dans ce cadre, il faut noter la construction sur financement des ressources du FADeC de seize modules de salles de classe avec bureau équipés de tables et de bancs dont quatorze dans les établissements scolaires et deux module de deux salles de classe avec bureau pour abriter les élèves du Programme de Cours Accélérés (PCA) dans la commune de Klouékanmè. En témoignent les photos ci-après.



**Planche 1** : Modules de salles + bureau

**Prise de vues** : ETOU, août 2016

Ces réalisations soulagent les peines des acteurs de l'éducation au sein de la commune. Dans le système éducatif, ces différentes réalisations ont contribué à une amélioration non seulement des conditions de travail mais aussi des résultats scolaires.

### **3.2.1.4 Réalisation des infrastructures de santé**

L'homme étant la première ressource de tout développement, il urge qu'il soit en bonne en vue de faire face aux tâches quotidiennes qui lui incombent. Pour lui assurer cette bonne santé, les agents de santé aussi compétents qu'ils soient, doivent disposer de cadre adéquat et de matériels et équipements appropriés.

C'est pour cela que la mairie sur FADeC érige de modules qui servent de maternité au centre de santé d'Ayahohoué et de Lanta ainsi que deux logements pour l'infirmier et la sage-femme à Ayahohoué, et de bloc administratif au centre de santé urbain de Klouékanmè. Le module ci-après érigé dans l'arrondissement d'Ayahohoué est une réalisation du FADeC.



**Planche 2 :** Logement de sage-femme au CS Ayahohoué et bloc administratif au CSU

**Prise de vues :** Etou, août 2016

Ces modules contribuent à une bonne prestation des agents de santé pour une meilleure prise en charge des patients.

### **3.2.1.5 Réalisation des équipements marchands par le FADeC**

Les marchés constituent un moyen de mobilisation de ressources importantes au profil de la mairie de Klouékanmè. Fort de cela, la mairie construit des infrastructures marchandes (hangars, magasin de stockage, boutiques) en vue de d'offrir de meilleures conditions de commerce à ces usagers et de favoriser l'animation correcte des marchés. C'est ainsi que dans les marchés de la commune Klouékanmè, il est réalisé sur FADeC plusieurs infrastructures dont quarante-neuf boutiques que la mairie loue aux commerçants. Il est à noter également que dix-sept hangars sont aussi construits et attribués à des marchands et marchandes qui payent des droits de place à la mairie. Pour permettre d'assurer la sécurité de leurs marchandises, cinq magasins de stockage sont construits dans la commune et loués à certains usagers. Grâce à ces

hangars, boutiques et magasins de stockages, les échanges se développent aisément dans les marchés de la commune de Klouékanmè. Il faut noter que les infrastructures contribuent à l'augmentation des recettes de la Commune.



### **Planche 3 : Infrastructures marchandes**

**Prise de vue :** ETOU, août 2016

#### **3.2.1.6 Réalisation des infrastructures de transport**

L'existence de pistes rurales praticables est un facteur déterminant pour la mobilité des personnes et le transport des marchandises et partant donc un facteur clé de désenclavement des localités. C'est dans cette optique que les autorités de la commune de Klouékanmè dans leur PAD s'appuient sur le FADeC pour construire un certain nombre d'ouvrage de transport. A cet effet, la mairie a aménagé sur FADeC des pistes comme "Klouékanmè -Avéganmè" et "Klouékanmè - Ahogbèya" en HIMO et elle a aussi achetée une niveleuse pour faciliter l'entretien des infrastructures de transport rural. La mairie construit aussi des ouvrages de franchissement dont un dalot et des caniveaux d'accès dans certaines localités comme en témoigne la photo 7 suivante.



**Photo 7 :** Construction de dalots sur la voie Klouékanmè-centre-Djotto  
**Prise de vue :** Etou, août 2016

Grâce à ces ouvrages, les populations de la commune de Klouékanmè se déplacent facilement et arrivent à transporter leurs produits agricoles de leur lieu de production vers les maisons ou les marchés.

### **3.2.1.7 Réalisation des ouvrages hydrauliques et électrique**

La qualité de l'eau de consommation est un indicateur déterminant de la santé des populations car la consommation de l'eau de mauvaise qualité engendre des maladies comme la diarrhée, le vomissement, la dysenterie. Pour épargner les populations de la commune de ces maux, les autorités communales procèdent à la construction et à la réhabilitation d'hydraulique villageoise en vue de fournir de l'eau potable aux ménages.

La disponibilité de l'énergie en quantité et en qualité est un gage de développement d'une localité car l'énergie permet la pratique de certaines activités comme la coiffure, la soudure, la menuiserie et les activités industrielles en générale. C'est pourquoi, le souci de développer la commune a conduit les autorités à se servir de FADeC pour la fourniture et l'installation de divers matériels électriques tels les câbles pour l'éclairage public, les lampadaires, les groupes électrogènes dans plusieurs localités de la Commune de Klouékanmè.

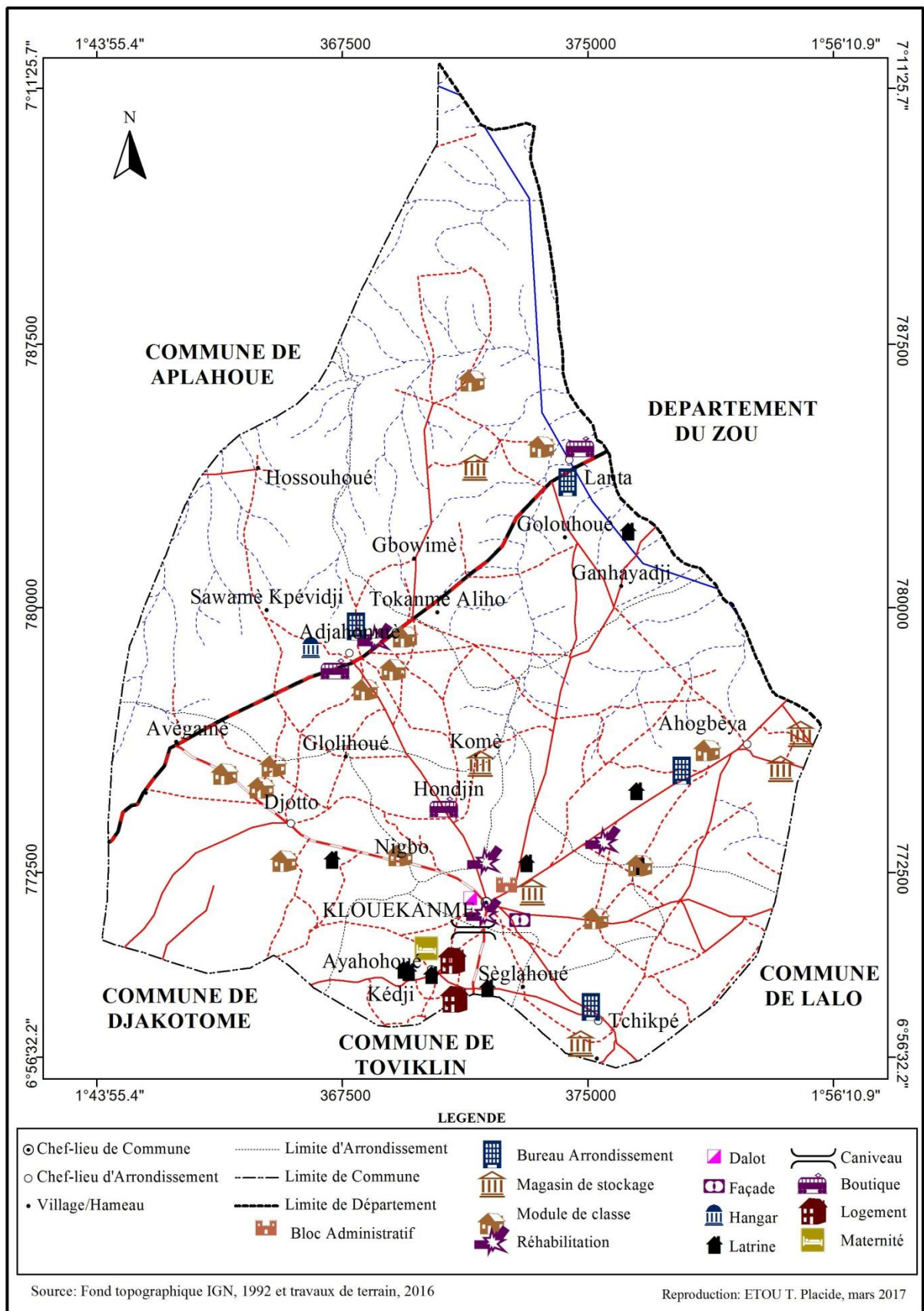
### **3.2.1.8 Réalisation des ouvrages d'assainissement et d'hygiène**

L'existence d'ouvrage d'hygiène et d'assainissement permet de lutter contre des maladies. Ainsi, lorsque ces ouvrages notamment les WC sont inexistantes les populations sont obligées de déféquer dans la nature et cela crée des maladies d'origine hydro-fécale. C'est pour cela que la mairie a construit quarante-sept cabines de latrines et des poubelles dans les marchés, les écoles et certains centres de santé de la commune ainsi qu'au niveau des bureaux d'arrondissement.



**Photo 8 : Construction d'une latrine à l'EPP Kédji**  
**Prise de vue : Etou, août 2016**

Ces ouvrages permettent à la population de vivre dans un milieu sain et propre les éloignant ainsi de certaines maladies.



**Figure 4 : Réalisation du FADeC entre 2008 et 2016**

### **3.3 Problèmes et approches de solution pour une gestion efficace du FADEC**

#### **3.3.1 Problèmes de gestion du FADEC**

##### **3.3.1.1 Problèmes de la gestion du FADEC au niveau de l'Etat**

Nombreux sont les problèmes qui entravent l'efficacité du FADEC. Au niveau central, il est à noter :

- le retard dans la mise à disposition des dotations du FADEC,
- l'insuffisance du suivi des dotations par les cadres du ministère de la décentralisation,
- la non régularité des audits,
- la non publication à la bonne date des vrais résultats des audits,
- l'impunité à l'endroit des auteurs des fautes dans la gestion du FADEC,

##### **3.3.1.2 Problèmes de gestion au niveau de la mairie de Klouékanmè**

La gestion du FADEC est handicapée par plusieurs facteurs dans la commune de Klouékanmè. En effet, il faut noter que selon 80% des personnes enquêtées, le retard dans l'exécution de certains marchés publics est dû non seulement au non élaboration à temps des dossiers d'appel d'offres mais aussi et surtout la lenteur administrative et la politisation qui caractérisent leur traitement. La multitude des dossiers à traiter au CPMP et son personnel insuffisant justifient incontestablement la lenteur qu'on observe au niveau de ce service et qui fait que le taux de consommation des crédits est faible au niveau de la commune de Klouékanmè. On note aussi, la politisation, la corruption et la complaisance dans l'attribution des marchés financés par le FADEC.

Après avoir accordé le marché à un prestataire, il faut noter certaines difficultés telles que l'inexistence d'un planning du suivi de l'exécution des marchés publics et de l'insuffisance de personnel qualifié au niveau du Service Technique de la Mairie. Alors qu'il est prévu qu'un agent de la ST doit être soit à plein temps ou tous les deux jours sur le terrain pour vérifier si l'entrepreneur respecte le cahier de charges. Même si cet agent existe, il est à noter qu'il ne

joue pas pleinement son rôle ; ce qui fait que les travaux sont mal exécutés. De même, il est aussi prévu dans un délai de quinze jours à un mois, des visites inopinées de chantiers par le ST afin de déceler à temps les éventuelles irrégularités ou incohérences. Mais on constate que les visites inopinées de sites effectuées par la commission de contrôle dirigée par le chef Service Technique se font de manière tardive.

En effet, l'efficacité du suivi de l'exécution des marchés publics exige des personnels qualifiés disponibles et dynamiques. Force est de constater que le contrôle est laissé seulement au chef service technique en dehors de la fonction qu'il occupe ; ce qui ne lui permet pas de bien accomplir son travail. En conséquence, les prestataires font un travail bâclé pour la communauté où les réalisations ne sont pas de qualité.

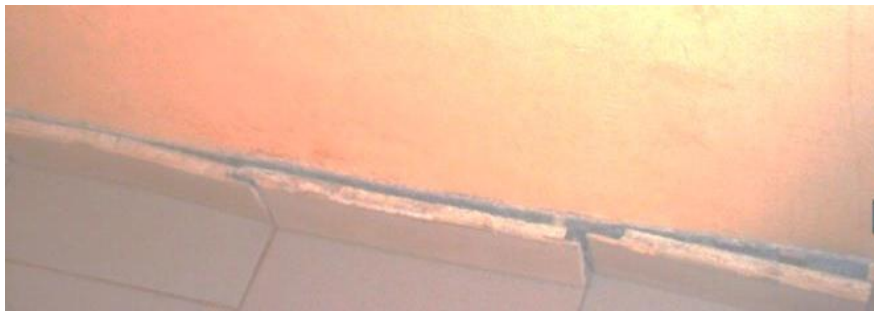
Il faut aussi noter que 80 % des prestataires sont confrontés à un retard dans la mise en place des avances de démarrage des marchés communaux. Cela ralentit le déroulement des travaux. Ensuite, dans le cas des marchés de travaux, l'acompte intervient lorsque sur demande du titulaire de marché, la commission de réception et d'inspection de la mairie procède à l'évaluation physique des travaux et à l'établissement du décompte. Le paiement tardif des décomptes relatifs aux marchés publics financés sur les ressources du FADeC a souvent pour conséquence la livraison hors délai des infrastructures sur financement du FADeC. C'est le cas de la réhabilitation du module de trois classes à l'école primaire publique Ehuzu/A. Cette situation est due à l'inefficacité des différents services impliqués dans la gestion du FADeC au niveau de la mairie de Klouékanmè.

Parfois, la non approbation du PAD par le conseil communal constitue un frein dans l'exécution des travaux prévus dans les dotations du FADeC. Enfin, il y a la corruption qui a énormément joué sur la qualité des ouvrages FADeC.

### 3.3.1.3 Problèmes de gestion du FADeC au niveau local

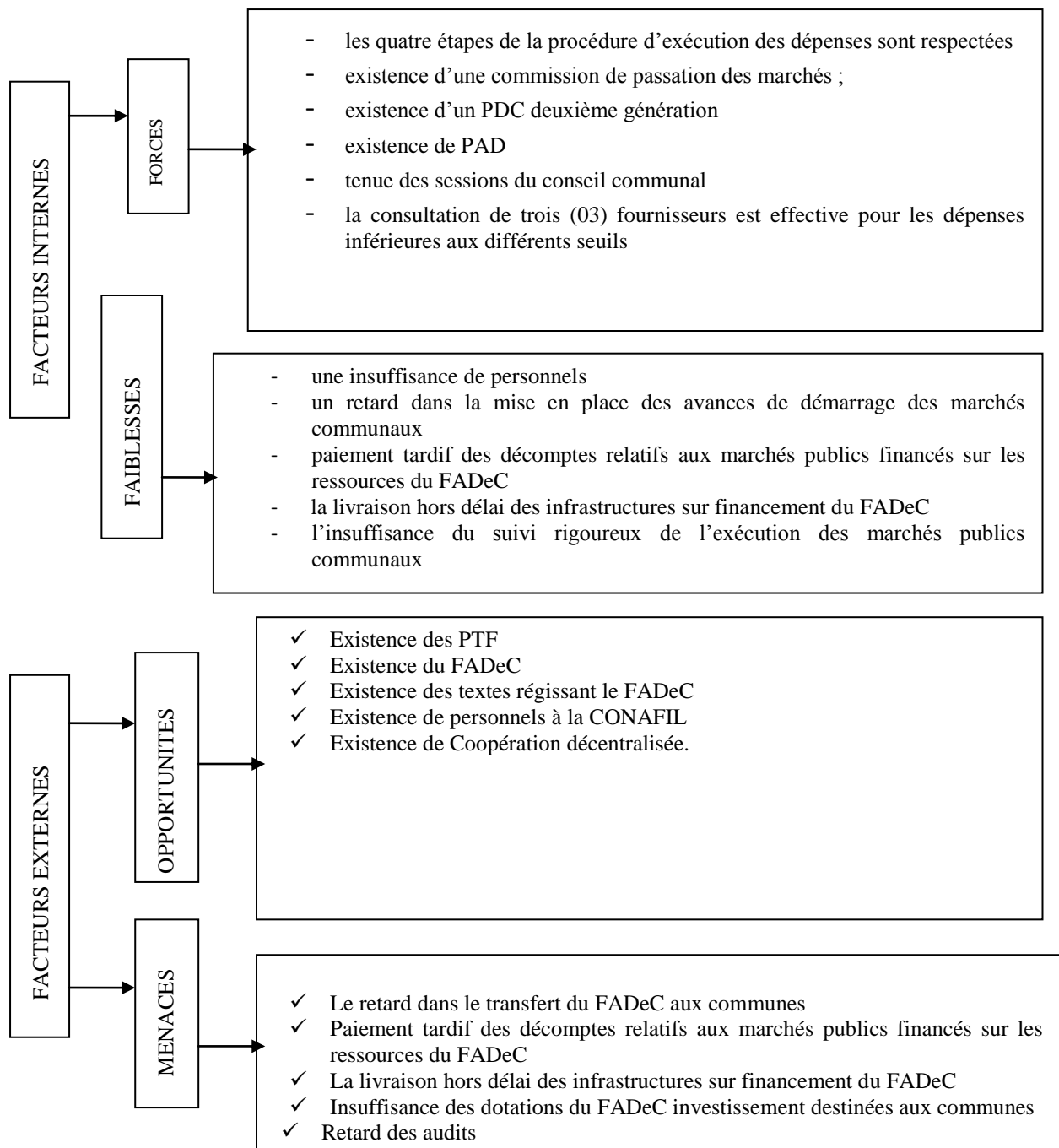
Les difficultés liées à la gestion du FADeC au niveau local se résument en :

- le manque d'objectivité dans l'élection des membres des ADV,
- les tentatives de corruption et d'interférences politiques qui empêchent les membres des ADV d'attribuer les marchés aux meilleurs prestataires,
- la non qualification des membres des ADV pour mieux suivre l'exécution des ouvrages FADeC,
- les tentatives de corruption des membres des ADV par les prestataires qui entravent le suivi objectif et rigoureux de l'exécution des travaux,
- l'irrégularité des audits au niveau local.



**Photo 9 :** Intérieur de la salle du logement de la sage-femme à Ayahohoué  
**Prise de vue :** Etou, août 2016

La photo 9 montre la mauvaise qualité des ouvrages exécutés sur FADeC. Les fissures observées au niveau des carreaux témoignent de la mauvaise qualité. C'est la preuve que les prestataires n'utilisent pas du matériel de qualité et que le suivi de l'exécution des ouvrages par les différents services et comités techniques ne se fait pas bien.



**Figure 5:** Modèle SWOT appliqué au FADeC à Klouékanmè

**Source :** Travaux de terrain, août 2016

Ce modèle a permis d'identifier les facteurs qui favorisent la gestion du FADeC et les handicaps de sa gestion en vue d'améliorer les conditions de vie de la population du Bénin en général et celle de la commune de Klouékanmè en particulier.

### **3.3.2 Approches de solution**

Compte tenu de l'importance du FADeC dans la vie des communautés, et vu les difficultés liées à sa gestion, il urge de faire des suggestions à l'endroit des différentes structures impliquées dans sa gestion afin de faire du FADeC un véritable outil de développement local dans de la commune de Klouékanmè.

#### **3.3.2.1 Suggestions à l'endroit de l'Etat central**

Les dotations du FADeC constituent une proportion très importante dans la réalisation des ouvrages au niveau de la commune de Klouékanmè. C'est pour cela l'Etat central, dans le souci de rendre efficace le FADeC, doit :

- évaluer les besoins réels des communes en vue de leur fournir des dotations FADeC suffisantes,
- mobiliser et mettre les dotations FADeC à la disposition des communes à temps,
- respecter les échéances de mise à disposition indiquées dans le manuel de procédure,
- mettre en place un système de suivi régulier et rigoureux dans la gestion des dotations FADeC,
- organiser des contrôles inopinés dans la gestion du FADeC au niveau des communes,
- organiser au moins deux audits par an dans la gestion du FADeC et publier les résultats,
- punir les auteurs des malversations dans la gestion du FADeC.

#### **3.3.2.2 Suggestions à l'endroit de la mairie**

Pour permettre au FADeC d'être un outil performant de développement local, plusieurs dispositions doivent être prises au niveau de la commune de Klouékanmè. A cet effet, le Maire, l'ordonnateur du budget doit veiller à ce que l'utilisation du FADeC soit empreinte d'une bonne gouvernance financière et

instaurer une gestion participative. Il doit avoir un regard sur tous les services ainsi que sur les acteurs de la gestion du FADeC. Il exige dans ce sens l'organisation des contrôles périodiques conformément au manuel de procédures du FADeC. L'administration préfectorale à son tour, dans l'exercice de sa fonction de tutelle se doit d'être plus efficace afin d'assurer un appui conseil de qualité à la commune de Klouékanmè. La mairie fera également l'effort de recruter des personnes qualifiées surtout au niveau du service technique qui ne compte que deux agents seulement pour faciliter les activités de contrôle et de suivi. Il doit organiser des séances de compte rendu de la gestion du FADeC à mi-parcours. Vu l'importance du FADeC, le maire devra tenir plus de séances de redditions de comptes afin de permettre aux populations d'être informées des réalisations de la commune sur FADeC et de ses perspectives d'avenir.

Il faut aussi anticiper la préparation des DAO, les dossiers de commandes et autres conventions. La mairie doit aussi procéder à la formation et au recyclage du personnel impliqué dans la gestion du FADeC afin de leur permettre l'appropriation des différentes procédures. Ce processus permettra de mettre fin à la lenteur dans l'élaboration des DAO. Comme les projets à réaliser sont inscrits dans le PAD et que la mobilisation de ressources ne pose pas tellement de problème, cette stratégie rendrait plus rapide l'exécution des tâches. Le Maire devra établir et transmettre systématiquement le point mensuel d'exécution des opérations financées sur FADeC contresigné par le RP. Selon le manuel de procédures du FADeC, la durée totale de passation des marchés (depuis la publication de l'avis d'appel d'offres) est de 4 mois. La passation de certains marchés ne respecte pas les délais. La PRMP devra faire respecter le délai de 30 jours au moins pour la réception des offres ainsi que celui de la signature des contrats.

Au niveau d'un chantier, un représentant du maître d'ouvrage s'avère indispensable pour assurer une fonction de synthèse. Il effectue le contrôle des

délais de réalisations des travaux ; détermine les conséquences et responsabilités des retards constatés. Il est précisé qu'en cours d'exécution des travaux, le maître d'ouvrage doit veiller à la surveillance continue des travaux par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs contrôleurs qui est (ou sont) son (ses) représentant(s) sur le chantier ; organiser une visite hebdomadaire du chantier avec le représentant de l'entreprise en vue d'identifier les difficultés rencontrées, de contrôler la qualité des ouvrages en cours d'exécution et de donner toutes instructions nécessaires pour assurer la poursuite des travaux. Il va jouer le rôle d'interlocuteur permanent au plan technique de l'entreprise pour toute question concernant l'exécution des travaux. Pour mieux accomplir cette mission du suivi rigoureux de l'exécution des travaux, le responsable doit disposer d'un tableau de bord qui lui permet de façon régulière et voire constante, de suivre, de contrôler et d'évaluer.

La PRMP à son niveau, doit faire également le lancement des appels d'offres groupés dans les délais requis pour accélérer l'acquisition des équipements et les travaux de construction. Ceci faciliterait la consommation des crédits d'investissement évitant ainsi les faibles taux d'exécution.

L'entrepreneur a la responsabilité de l'organisation de ses chantiers et du recrutement de ses ouvriers. L'administration quant à elle possède un droit de regard sur l'exécution du marché. Pour rendre la tâche plus facile aux prestataires, il faut augmenter la première avance en tenant compte de la taille du projet en vue de permettre une consommation optimale des crédits alloués à la commune de Klouékanmè.

### **3.3.2.3 Suggestions à l'endroit des ADV**

Les ADV constituent une structure très importante dans le contrôle de la qualité des ouvrages à réaliser sur FADeC parce que ces ouvrages sont réalisés sur leur territoire. Pour cela, l'élection des membres des ADV, doit être apolitique, objective et tenir compte de la capacité des membres à jouer pleinement leur

rôle de contrôle et de suivi. Dans ce cadre, des critères relatifs au niveau intellectuel, à la probité et à l'intérêt communautaire doivent guider dans le choix des membres des ADV. Les membres des ADV une fois élus ont l'obligation de respecter les normes en passation des marchés. Ils ne doivent donc pas octroyer les marchés ni à ceux qui sont de leur bord politique sans compétence, ni à ceux qui leur proposent des sommes faramineuses en vue de gagner les marchés. Par ailleurs, la mairie doit organiser des formations initiales et des recyclages à l'intention des membres des ADV. Faudra-t-il aussi pérenniser ces ADV en vue d'accroître leur compétence. Les membres des ADV doivent faire un suivi et un contrôle réguliers des ouvrages relevant de leur localité, relever les éventuels dysfonctionnements et faire des recommandations au besoin aux prestataires.

## **Conclusion**

La présente recherche a mis en relation le FADeC et le développement local de la Commune de Klouékanmè. Plusieurs Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et l'Etat sont les acteurs qui contribuent à la mise place des dotations FADeC. Les travaux réalisés aussi bien dans les centres de documentation que sur le terrain ont révélé que le FADeC est un facteur très important dans le développement des communes du Bénin en général et de celle de Klouékanmè en particulier. Ce fonds a permis l'achat de matériels indispensables au fonctionnement des arrondissements et de la mairie. De même des ouvrages tels les bâtiments abritant les salles de classe dans les écoles et des salles de maternité et d'hospitalisation dans les centres de santé de la commune de Klouékanmè ont été construits grâce à ce fonds.

Vu l'importance du FADeC, sa gestion requiert une attention particulière. C'est pour cela que les PTF, le gouvernement et les représentants du peuple (députés) ont un regard sur sa gestion dans les communes. Dans ce cadre, l'Etat à travers le ministère de la décentralisation, les autorités préfectorales, les autorités communales et locales sont impliquées dans la gestion. C'est ainsi que la commission nationale des finances locales (CONAFIL) mandate des cadres pour auditer la gestion du FADeC dans les communes. A la faveur des informations de mauvaise gestion, l'assemblée a dû envoyer des inspecteurs pour le contrôle de ce fonds au niveau des communes.

Il faut noter que le FADeC est confronté à de nombreuses difficultés inhérentes aux différentes structures impliquées. En réalité, les autorités communales et locales usent de la corruption, de la mauvaise foi pour enfreindre aux règles de passation des marchés publics dans la commune de Klouékanmè. Du coup, les ouvrages sont mal conduits et mal réalisés.

Pour rendre efficace le FADeC dans le développement de la commune de Klouékanmè, il faut inviter les différents acteurs impliqués à faire preuve d'objectivité, d'impartialité, d'intérêt communautaire en vue de passer les

marchés aux prestataires méritants et d'écarter tout esprit de politisation et de corruption dans l'attribution des marchés qui contrarierait le contrôle et le suivi rigoureux dans l'exécution des ouvrages. Les observations faites de la gestion du FADeC ont permis de dire que toutes les hypothèses émises sont confirmées.

C'est pour cela que les suggestions suivantes paraissent importantes :

- ✓ l'Etat et les PTF doivent mettre tout en œuvre pour que les dotations FADeC soient disponibles à temps. Ils veilleront au fonctionnement régulier des structures de contrôle comme la CONAFIL et les auditeurs qui doivent être dépolitisés et exempt de toute idée de corruption.
- ✓ les autorités communales devront privilégier l'intérêt communautaire au détriment de l'intérêt personnel en écartant les idées de bord politique et de corruption dans l'attribution des marchés en vue de préserver la transparence dans l'attribution des marchés, elles pourront associer les démembrements des organisations de la société civile comme le FONAC,
- ✓ au niveau local, les ADV qui sont les véritables bénéficiaires doivent mettre tout en œuvre pour un suivi objectif en vue de la réalisation des infrastructures de qualité et durable pour le bonheur de leur communauté.

La présente recherche, loin de revêtir une portée exhaustive a plutôt fait un aperçu sur l'importance de la contribution de l'apport du FADeC au développement local de la Commune de Klouékanmè. Cette recherche doit alors se poursuivre en mettant en place une méthode avérée de contribution objective à la gestion des activités prévues à réaliser par le FADeC dans la commune. Ceci à travers le sujet « **Les mécanismes financiers de la décentralisation et la problématique du développement local dans la commune de Klouékanmè** ».

## **Bibliographie**

Abdoulaye M., (2014) : Enjeux de développement durable dans le deuxième arrondissement de la ville de Parakou, mémoire de maîtrise de géographie, FLASH, UAC, 77 p.

Aborode O. C., (2013) : Gestion des taxes et développement local dans la commune de Ouèssè, mémoire de maîtrise de géographie, FLASH, UAC, 81 p

Adjaho R. (2002) : Décentralisation au Bénin, en Afrique et ailleurs dans le monde : état sommaire et enjeux ,1ère Ed., COPEF, Cotonou, 194p.

Ahouissou C. S.,( 2011) : Bilan de la participation des populations à la base au financement du développement local à Lokossa, mémoire de maîtrise de Géographie, FLASH, UAC, 89 p

Bénin (2025) : ALAFIA (Stratégie de développement du Bénin à long terme), août 2000.

CONAFIL (2015) : Manuel de procédures du Fonds d'Appui au Développement des Communes, 99p.

Dagbégnon G. M. (2000) : Etude sur les modes de gestion des services publics locaux. MCL, Cotonou, 67 p.

Dagbégnon G. M. (2000) : Guide méthodologique sur les modes de gestion des services publics locaux. Maison des Collectivités Locales, Cotonou, 65 p.

Gérard C. et Grégoire R. G. (2007) : Mobilisation des ressources propres locales en Afrique, 27 p.

Gerald Schmitt (2010) : Appui à la décentralisation sectorielle au Bénin : la valeur ajoutée de la synergie d'actions, 22p

Gbetoenonmon A. (2013) : Le Bénin en Afrique de l'Ouest: Visions, défis et contraintes économiques, 37 p.

Houédanou S. (2012) : Stratégies endogènes de financement du développement local dans l'arrondissement d'Adjahonmè (Commune Klouékanmè), Mémoire de maîtrise de géographie, FLASH, UAC, 70 p.

Houetohossou S. K. (2008) : Diagnostic du processus de planification budgétisation au niveau sectoriel : cas du ministère de la décentralisation, de la gouvernance locale, de l'administration et de l'aménagement du territoire, 60 p

Kodjo K. M., (2011) : Contribution des ONG à la réduction de la pauvreté dans la commune de Bopa, Mémoire de maîtrise de géographie, FLASH, UAC, 68 p

Mama A. J. (2004) : Enjeux de la décentralisation dans la commune de Djakotomey, Mémoire de maîtrise de Géographie, FLASH, UAC, 76 p.

Mediacom (2006) : Orientation stratégique de développement du Bénin, 84 p

Mercoiret M. (1994) : Appui aux producteurs ruraux, Ministère de la coopération, kartala, Paris, 76 p.

Ogouwalé E. (2002) : Stratégies endogènes de financement et de gestion du développement local dans l'arrondissement de Kilibo, 82 p.

PNUD (1996) : Le Financement du Développement Humain : Rapport sur le développement humain, 78 p.

Vissoh F. (2012) : L'impact de l'appui financier de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) sur le développement économique de la commune de Lokossa, Mémoire ENAM, UAC, 120p.

Weinsou G. C. (2002) : Perspectives de financement du développement local avec la participation des différents acteurs / actrices de la commune de Kandi, mémoire de DESS, IPD, 79 p.

Zannou S., (2014) : Gouvernance locale et stratégies de développement dans les communes du département du Plateau au sud-est du Bénin, Thèse de doctorat de géographie, FLASH, UAC, 323 p.

## Liste des figures

Figure 1 : Situation géographique du secteur d'étude.....	22
Figure 2 : Evolution démographique entre 2002 et 2012.....	25
Figure 3 : Proportion du FADeC dans le budget.....	35
Figure 4 : Réalisation du FADeC entre 2008 et 2016.....	42
Figure 5: Modèle SWOT appliqué au FADeC à Klouékanmè .....	46

## Liste des photos

Planche 1 : Modules de salles + bureau .....	37
Planche 2 : Logement de sage-femme et d'infirmier au CS d'Ayahohoué .....	38
Planche 3 : Infrastructures marchandes.....	39
Photo 7 : Construction de dalots sur la voie Klouékanmè-centre-Djotto .....	40
Photo 8 : Construction d'une latrine à l'EPP Kédji .....	41
Photo 9 : Intérieur de la salle du logement de la sage-femme à Ayahohoué .....	45

## Liste des tableaux

Tableau I : Centres de documentation visités et nature des informations recueillies.....	16
Tableau II : Répartition de l'échantillon .....	18
Tableau III : Complément de l'échantillon .....	18

## **Annexe**

### **QUESTIONNAIRE**

Etudiante en fin de formation en Master II, j'entreprends des recherches pour la rédaction de mon mémoire portant sur le sujet : « **FADeC et développement local : cas de la Commune de Klouékanmè** ».

A cet effet, je vous prie de bien vouloir contribuer à ce travail en répondant aux questions suivantes qui me permettront de vérifier mes hypothèses afin d'établir un diagnostic.

Identification de l'enquêté

Nom et prénoms (facultatifs) : .....

Profession ou fonction : .....

#### **1- Avez-vous reçu de subventions du FADEC ?**

• Oui  Non

**Depuis quelle année ?**

**2- Quel est le montant total des subventions que vous avez reçues au cours de chaque année?**

**3- Quels sont les ministères concernés par ces fonds transférés ?**

.....  
.....

**4- Les fonds sont-ils décaissés à temps ?**

• Oui  Non

**5- Qu'est-ce qui explique le retard dans la mise en place des fonds ?**

.....  
.....

**6- Selon vous, pourquoi tous les ministères ne s'intéressent-ils pas au transfert des ressources ?**

.....  
.....

**7- Comment se fait le suivi du FADEC au niveau de votre commune**

.....

**8- Quelle est la qualité des rapports du maire avec le receveur-percepteur en matière de gestion des ressources octroyées aux communes ?**

.....  
.....  
**9- Quelle appréciation faites-vous des montants des subventions accordées à votre commune ?**

.....  
.....  
**10- Pourquoi certains ministères résistent-ils toujours à transférer les ressources aux communes ?**

La lourdeur des formalités administratives  
La réticence des APE à se dessaisir de leurs attributions au profit des communes  
Autres (à préciser)

.....  
.....  
**11- Pourquoi selon vous tous les partenaires au développement n'abondent pas dans le FADeC ?**

La lourdeur des procédures étatiques dans le décaissement des fonds publics  
L'attente de résultats de la mise en œuvre du FADeC  
La poursuite de résultats perceptible sur le terrain  
Autres (à préciser)

.....  
**12- Quel est le niveau de consommation des ressources FADeC par votre commune ?** .....

**13- comment s'explique le faible niveau de consommation des ressources d'investissement du FADeC ?**

Le retard dans la mise en place des crédits du FADeC au niveau des communes  
La rétention d'informations par certains receveurs percepteurs qui ne communiquent pas à temps la disponibilité des fonds  
Le retard dans le montage des dossiers d'appel d'offre  
Autres (à préciser)

.....  
**14- Es- ce que vous payez à temps vos entreprises?**

Oui  Non

si non pourquoi .....

**15- Arrive des moments où vos soumissionnaires sont mécontents ?**

Oui  non

Pourquoi?

**16- Y a-t-il un contrôle régulier sur vos chantiers :**

- Venant de la mairie ? oui  non
- Venant de CONFIL ou de l'Etat ? oui  non

**17- Pourquoi selon vous un contrôle régulier des ressources du FADeC ne s'effectue pas ?**

L'insuffisance de ressources financières

Le manque de personnel au SP-CONAFIL et dans les structures en charge du contrôle

L'absence de culture de contrôle

Autres (à préciser)

Merci infiniment pour votre disponibilité.

**Tableau IV : FADeC (2008 à 2016)**

Année	Budget/PAD	FADeC	Taux en %
2008	375300000	61233946	16,31
2009	429029020	87437570	20,38
2010	565956389	92614939	16,36
2011	917754543	111122040	12,11
2012	723714817	207942743	28,73
2013	1288192461	413487366	32,09
2014	1078782548	479560406	44,45
2015	1509437199	485160806	32,14
2016	1137627914	488551298	42,94
<b>TOTAL</b>	<b>8025794891</b>	<b>2427111114</b>	<b>30,24</b>

**Source :** Mairie de Klouékanmè, août 2016

## Table de matières

Sommaire.....	1
Dédicace .....	3
Remerciements .....	4
Sigles et acronymes.....	5
Résumé / Abstract .....	6
Introduction .....	7
<b>CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE</b> .....	<b>9</b>
1.1 Cadre théorique .....	9
1.1.1 Problématique.....	9
1.1.2 Hypothèse .....	11
1.1.3 Objectifs .....	11
1.1.3.1 Objectif général .....	11
1.1.3.2 Objectifs spécifiques .....	11
1.1.4 Revue de littérature .....	12
1.1.5 Clarification de quelques concepts.....	14
1.2 Approche méthodologique .....	15
1.2.1 Nature des données collectées.....	15
1.2.2 Collecte des données .....	15
1.2.2.1 Recherches documentaires .....	15
1.2.2.2 Enquêtes de terrain .....	16
1.2.2.3 Outils et matériels de collecte des données.....	19

1.2.3 Traitement des données et analyse des résultats .....	19
1.2.3.1 Traitement des données .....	19
1.2.3.2 Modèle d'analyse .....	20
CHAPITRE II : PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE .....	21
2.1 Situation géographique de la Commune de Klouékanmè .....	21
2.2 Cadre physique et humain .....	23
2.2.1 Cadre physique .....	23
2.2.1.1 Relief .....	23
2.2.1.2 Climat et hydrographie .....	23
2.2.1.3 Sol et végétation .....	24
2.2.2 Cadre humain .....	25
2.2.2.1 Données démographiques .....	25
2.2.2.2 Economie locale .....	26
CHAPITRE III : REALISATIONS FINANCEES PAR LE FADEC .....	30
3.1 Système de gestion du FADEC dans la Commune de Klouékanmè .....	30
3.1.1 Acteurs impliqués dans la gestion et le contrôle de gestion du FADeC ....	30
3.1.1.1 Etat central et les Partenaires Techniques et Financiers .....	30
3.1.1.2 Receveur percepteur et la mairie .....	31
3.1.2 Contrôle de la gestion du FADeC .....	32
3.2 FADeC accordés à la Commune de Klouékanmè entre 2008 et 2016.....	34
3.2.1 Réalisation du FADEC dans la Commune de Klouékanmè .....	36
3.2.1.1 Réalisation d'infrastructures sociocommunautaires .....	36
3.2.1.2 Achat de matériels et équipements sociocommunautaires.....	36

3.2.1.3 Financement des infrastructures dans le domaine de l'éducation.....	37
3.2.1.4 Financement des infrastructures de santé.....	37
3.2.1.5 Financement des équipements marchands par le FADeC.....	38
3.2.1.6 Financement des infrastructures de transport.....	39
3.2.1.7 Financement des ouvrages hydrauliques et électrique.....	40
3.2.1.8 Financement des ouvrages d'assainissement et d'hygiène.....	41
3.3 Problèmes et approches de solution pour une gestion efficace du FADEC .	43
3.3.1 Problèmes de gestion du FADeC .....	43
3.3.1.1 Problèmes de la gestion du FADeC au niveau de l'Etat .....	43
3.3.1.2 Problèmes de gestion au niveau de la mairie de Klouékanmè.....	43
3.3.1.3 Problèmes de gestion du FADeC au niveau local.....	45
3.3.2 Approches de solution.....	47
3.3.2.1 Suggestions à l'endroit de l'Etat central .....	47
3.3.2.2 Suggestions à l'endroit de la mairie .....	47
3.3.2.3 Suggestions à l'endroit des ADV .....	49
Conclusion.....	51
Bibliographie .....	53
Liste des figures.....	55
Liste des tableaux .....	55
Annexe.....	56
Table de matières.....	59